



## Casier judiciaire

**Le casier judiciaire est un fichier informatisé dans lequel figurent principalement des condamnations à des peines privatives de liberté, à des mesures pénales et - dans certains cas - à des amendes.**

### Inscriptions au casier judiciaire

Sont enregistrées au casier judiciaire:

- les auteurs d'infractions condamnés sur le territoire suisse
- les citoyens et les citoyennes suisses condamnés à l'étranger
- les demandes d'extrait du casier judiciaire déposées par des autorités judiciaires pénales dans le cadre d'enquêtes pénales.

### Elimination des inscriptions portées au casier judiciaire

La partie générale révisée du code pénal suisse, qui est entrée en vigueur le 1.1.2007, ne mentionne plus la radiation d'une inscription du registre. Les nouvelles dispositions prescrivent aujourd'hui l'élimination définitive des inscriptions au sens de l'art. 369 et de l'art. 371 en ce qui concerne les extraits du casier judiciaire demandés par les particuliers. Les inscriptions sont éliminées après un certain nombre d'années (qui sont fonction de la durée de la peine). Le nouveau droit ne permet plus d'éliminer une inscription avant le délai légal.

### Extrait du casier judiciaire

Toute personne peut demander un extrait de son casier judiciaire au casier judiciaire central suisse. Un extrait concernant un tiers ne peut être délivré à un particulier qu'avec l'accord écrit du tiers. Certaines autorités administratives et judiciaires sont également habilitées à consulter les inscriptions portées au casier judiciaire.

### Commande d'un extrait du casier judiciaire

Vous pouvez obtenir un extrait de votre casier judiciaire, à certaines conditions, en passant commande, via internet, à l'Office fédéral de la justice (OFJ), à l'adresse [www.casier.admin.ch](http://www.casier.admin.ch). La saisie des données requises génère simultanément un formulaire que vous devrez imprimer, signer et envoyer par la poste, accompagné de la copie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité, livret pour étranger). L'émolument de 20 francs peut être payé en ligne par une carte de crédit (Mastercard/Eurocard, VISA) ou une carte de débit (Postcard) ou encore au moyen d'un bulletin de versement. Les commandes passées par internet sont naturellement traitées plus rapidement que celles qui suivent le courrier normal. Le délai d'obtention du document par la voie électronique est donc sensiblement plus court.

Le guichet du casier judiciaire central suisse, à Berne, a été supprimé.

[OFJ - Demander l'extrait du casier judiciaire](#)

[Retour au sommaire Casier judiciaire et procédure pénale](#)

---

Chancellerie fédérale, section cyberadministration | Contact: [info@ch.ch](mailto:info@ch.ch)

---

<http://www.ch.ch/private/00093/00104/00514/00515/index.html?lang=fr>